



# DEMANDE DE SOUTIEN

Fondation

Région : Occitanie

(à renseigner par le Chargé de mission)

Nom de la structure pilote du projet : La Véloterie

Nom du projet : Création d'un atelier vélo associatif fixe et mobile

Résumé du projet (5 lignes maximum) :

En ce début d'année 2022, l'association La Véloterie voit le jour. Son projet est de monter un atelier vélo participatif dans l'agglomération du Grand Cahors. Ce lieu a pour objectif de rendre le vélo accessible au plus grand nombre en proposant des vélos à petits prix, ainsi que des outils, des pièces d'occasions et des conseils pour devenir autonome en mécanique vélo.

Thématiques : (à renseigner par le Chargé de mission)

Finance Solidaire

Mobilité

Santé

Orientation emblématique : Habitat

Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie

Axe 2 : Vivre mieux : qualité de vie dans le logement

Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie

Territoire concerné : Cahors et l'Agglomération du Grand Cahors

## A. DESCRIPTION DU PROJET

Quel est le contexte, le besoin social que vous avez identifié ?

A Cahors en 2020, lors de la concertation citoyenne questionnant leurs besoins, 85% des 124 participants avaient répondu favorablement à la mise en place d'ateliers de réparation / recyclage de vélo. L'association pour l'Habitat des Jeunes en Quercy et l'association RERTR (Réseau d'Entraide et de Relations de Terre Rouge), par leur travail auprès de public en insertion et en difficulté financière, ont ciblé deux problématiques majeures : les personnes qu'ils accompagnent ne savent pas faire du vélo ou ont peur de le pratiquer dans la circulation automobile, et les prix pour l'accès à l'achat ou à la réparation de vélos sont trop élevés.

Récemment, l'augmentation du prix de l'essence et la prise de conscience de l'enjeu climatique, font du vélo une alternative aux problématiques liées à la mobilité.

Décrivez la genèse et les principaux objectifs du projet :

(Précisez notamment les publics visés)

En 2021, la municipalité a lancé le "Plan vélo et circulation apaisée". Celui-ci se déroulera sur 5 ans et vise à accompagner l'évolution des déplacements des habitants vers de la mobilité active. C'est dans ce mouvement citoyen et politique que se lance La Véloterie. L'association a pour objectifs : d'offrir un service d'auto-réparation, ouvert régulièrement et accessible aux petits budgets ; d'être actif dans tout le Grand Cahors grâce à un vélo cargo équipé pour animer des ateliers mobiles; de favoriser le recyclage et le réemploi de vélos abandonnés ou destinés à être détruits; de faire de la pédagogie sur la pratique du vélo à travers une vélo école pour les adultes et les enfants; d'être un lieu fédérateur pour les usagers de la bicyclette.

Existe-t-il d'autres réponses à ce besoin social sur le territoire d'implantation du projet ? Et sur d'autres territoires ? En quoi votre réponse se distingue-t-elle des autres solutions existantes ?

Il n'existe aucun atelier vélo associatif à Cahors mais plus de 382 sur le territoire national. Le Lot, avec seulement 2 ateliers sur le département, est une zone blanche.

Les solutions liées aux problèmes mécaniques sont jusqu'à présent résolus par les vélocistes de l'agglomération, proposant des tarifs difficilement accessibles pour les publics précaires.

# DEMANDE DE SOUTIEN

## Votre projet est-il :

- un nouveau projet ?
- un projet issu de la duplication ou de l'essaimage d'un projet déjà testé sur un autre territoire ?  
Si oui, quel projet ? .....  
Et sur quel territoire ? .....
- la poursuite d'un projet ayant démarré depuis plus d'un an ?

## Quelles sont les principales difficultés que vous identifiez pour réaliser et/ou pérenniser votre projet ?

La municipalité se concentrant pour le moment sur la recherche d'un lieu à mettre à notre disposition, notre première difficulté est d'obtenir les premiers fonds nécessaires à l'achat d'outillage pour commencer nos actions.

Notre seconde difficulté est liée au besoin financier que demande l'embauche salariale. Etant une jeune association, nous ne pouvons pas disposer, pour le moment, des aides régionales à l'embauche qui visent les associations avec une certaine ancienneté.

## B. REALISATIONS

## Quelles sont les actions que vous avez prévu de mettre en œuvre (à court, moyen ou long terme,) pour réaliser votre projet ? Et selon quel calendrier ? (joindre le planning en annexe au besoin)

Pour l'année 2022, les actions prévues par l'association sont :

- **Avril** Promotion du projet auprès de la population. Mise à disposition d'un local par la municipalité. Récupération des premiers dons de vélos.
- **Mai** Préparation de l'atelier, avec l'aide des premiers adhérents. Premier atelier mobile dans une commune du Grand Cahors. Participation aux événements de la « Fête du vélo » du Grand Cahors.
- **Juin** Inauguration de l'atelier. Premières permanences. Formation IMV (initiateur mobilité à vélo) auprès de La Maison du Vélo de Toulouse.
- **Juillet** Participation à l'animation autour du passage du Tour de France.
- **Septembre** Animation de rue pour la « Semaine européenne de la Mobilité ».
- **Octobre** Première intervention du « savoir rouler » dans les écoles de l'agglomération.

## Comment assurez-vous la participation des bénéficiaires au projet, de la définition des objectifs à la réalisation et à l'évaluation du projet ?

En dehors de l'assemblée générale présentant le bilan de nos actions, les adhérents souhaitant participer à la vie du collectif pourront rejoindre des groupes de travail thématiques. Chaque groupe, ayant une mission bien définie (gestion de la communication, des événements, de la comptabilité, de l'accueil des nouveaux adhérents), avancera de manière autonome sur les missions définies par le conseil d'administration. Une réunion mensuelle, entre le CA et les groupes de travail, permettra de faire un bilan des actions réalisées et celles à venir.

Des sessions de formation sur des thèmes mécaniques ou administratifs permettront d'égaliser et mutualiser les connaissances de chacun.

A cela s'ajoutent des moments plus conviviaux comme des "goûter-démontage" et des sorties vélos permettant de créer du lien entre les adhérents.

## Quels sont les indicateurs de suivi mis en place pour le pilotage du projet ? Disposez-vous d'éléments quantitatifs ou qualitatifs attestant de l'efficacité de votre projet ?

L'utilisation du logiciel Garradin (logiciel libre développé par un atelier vélo pour la gestion administrative des permanences d'atelier) permettra de chiffrer facilement le nombre d'adhérents ainsi que le nombre de vélos récupérés et vendus. Au vu de la participation à la concertation citoyenne, des éléments dont nous disposons

# DEMANDE DE SOUTIEN

notamment quant au réemploi des vélos, issus des partenariats inter-associatif, et des attentes de la Mairie, nos prévisions quantitatives sont les suivantes :

- Adhésions (tarif réduit et plein tarif) : 100
- Vélos récupérés : 120
- Vélos remis en circulation (réhabilités et vendus) : 65
- Ateliers mobiles : 7

En dehors du local, lors des ateliers mobiles, des fiches techniques, remplies par les usagers, témoigneront du nombre de réparations effectuées et donc du nombre de personnes touchées par le service. Le nombre d'ateliers mobiles ou de session de vélo-école réalisés sur l'année sera également un bon indicateur de l'intérêt porté à ces prestations.

Pour l'instant en projet, La Véloterie pense également mettre en place des comptages annuels. Cette méthode permettrait de voir l'évolution de la pratique cyclable dans l'agglomération du Grand Cahors en sortant du rayon d'action de La Véloterie.

## C. MOYENS NECESSAIRES A LA REALISATION DU PROJET

**Quelles compétences humaines prévoyez-vous de dédier au projet ? (salariés, administrateurs, bénévoles, etc.). Merci de préciser le mode d'implication de ces personnes.**

Dans un premier temps, une équipe de quatre bénévoles s'est réunie et s'est constituée en CA. Tara Brown, présidente de l'association, Véronique de Monsabert, trésorière, Basil Pollet-Villard, secrétaire, Gabriel de Monsabert, chargé des relations extérieures. Le conseil d'administration, fonctionnant en bureau classique, tend vers un fonctionnement collégial. Cette volonté démocratique a été inscrite dans les statuts de l'association. L'idée des groupes de travail, décrite plus haut, cherche à autonomiser les bénévoles dans les prises de décision.

A terme, l'embauche d'un animateur d'atelier vélo en ETP 0.5 permettra de garantir une ouverture hebdomadaire de l'atelier. Avec les bénévoles, il assurera l'accompagnement mécanique des adhérents dans leur réparation lors des permanences. L'animateur d'atelier vélo sera le référent prestations de l'association pour les ateliers mobiles et les vélos-écoles.

La Véloterie, ouverte un jour par semaine par le salarié, encouragera ses bénévoles à l'ouverture d'autres créneaux dans la semaine pour répondre aux besoins des adhérents.

**Quels sont les partenaires opérationnels et financiers (acquis ou envisagés) sollicités pour la réalisation de votre projet ? Et quels sont leurs rôles ?**

La ville de Cahors et l'agglomération du Grand Cahors sont des partenaires importants du projet, autant opérationnelle que financière : La recherche d'un local mis à disposition et adapté à nos besoins est en cours. L'achat d'outillage et d'un vélo cargo mis à disposition de l'association est envisagé ainsi qu'une aide financière à la vie associative.

L'agence régionale Ad'Occ amène une aide opérationnelle dans l'accompagnement global du projet.

L'association AVB (Atelier Vélorution Bastille) propose une aide financière à l'achat des outils de bases.

Emmaüs Cahors donne à La Véloterie l'accès à son gisement de vélos permettant ainsi de constituer un stock de pièces détachées et de vélos à bas prix.

De nombreux potentiels partenaires financiers, privés et publics, ont été sollicités mais n'ont pas encore confirmé leur soutien. Parmi eux, l'ADEME, la Région Occitanie, le département du Lot, la Fondation Macif, la Maif.

**Avez-vous mis en place un comité de pilotage ou des instances équivalentes ? Si oui, merci de préciser sa composition et son fonctionnement :**

*Pour les projets qu'elle soutient, la Fondation d'entreprise Macif demande la mise en place d'une instance de pilotage dont elle sera membre.*

Le comité de pilotage est en cours de constitution. Tous les acteurs financiers, opérationnels ou partenaires

# DEMANDE DE SOUTIEN

associatifs seront invités à le rejoindre. Il se réunira, au minimum, à deux reprises par an. Ces réunions organisées en février/mars et en septembre/octobre, permettront de faire le point sur les actions réalisées et celles à venir. En fonction des projets en cours, d'autres réunions pourront être envisagées si nécessaire.

**Quel est le budget prévisionnel du projet ?** Remplir le document en annexe et le joindre à la demande de soutien.



BP type 2022.xls

## D. DEMANDE A LA FONDATION

Montant de la subvention demandée : 6000€

Votre structure a-t-elle déjà été subventionnée par la Fondation d'entreprise Macif ?

oui

non

Si oui, précisez la ou les années : .....

Pour quel montant global : .....

En dehors d'un besoin financier et de la participation de la Fondation Macif au comité de pilotage du projet, souhaitez-vous l'impliquer par d'autres moyens ? Si oui, lesquels ?

Imaginer une action en partenariat ou commune avec la Fondation Macif et la Macif lors du passage du Tour de France Féminin à Cahors

# DEMANDE DE SOUTIEN

## CADRE RESERVE A LA FONDATION D'ENTREPRISE MACIF

Délégation : Occitanie

Date de la Commission régionale : 13/05/22

Avis du Chargé de mission :

Avis de la Commission :

Favorable

Ajourné

Défavorable

Merci de préciser les motivations de la Commission régionale :

.....  
.....  
.....

Montant de la contribution financière proposée par la Commission régionale :

.....

Date du Conseil d'administration : .....

Avis du Conseil d'administration si différent de la Commission (merci de préciser les motivations du Conseil d'administration) :

.....  
.....  
.....  
.....

Montant de la contribution financière validée par le Conseil d'administration (si différent du montant proposé par la Commission régionale) : .....

Conforme au budget présenté

Non-conforme (joindre obligatoirement le nouveau budget avec le montant accordé)

# DEMANDE DE SOUTIEN

## INFORMATION SUR LA STRUCTURE

NOM / dénomination sociale en entier : La Véloterie

SIGLE / nom usuel : La Véloterie

Statut juridique : Association loi du 1er juillet 1901

Date de création : 22/03/2022.

Activité principale (2 lignes maximum) : Permettre à toutes et tous le déplacement écologique et économique, en rendant accessible l'achat de vélos d'occasion et autonome les publics dans l'entretien et la réparation de leurs vélos.

N° SIRET/SIREN obligatoire (9 ou 14 chiffres) : 911620656

Code APE (4 chiffres + 1 lettre) : .....

TVA intracomm. : .....

Adresse : 97 rue Etienne Brive.

Code postal : 46000.

Ville : Cahors

Téléphone fixe : .....

Email : .....

Téléphone portable : 0783273636.

Site Internet : .....

## CONTACTS

### **Représentant(e) légal(e) :**

Prénom Nom : Gabriel De Monsabert

Fonction : Représentant de l'association

Téléphone : 0783273636. Mail : gabriel.demonsabert@gmail.com

### **Dirigeant(e) de la structure (si différent du/de la Représentant(e) légal(e) :**

Prénom Nom : Tara Brown.

Téléphone : 0660428475. Mail : tarab@hotmail.fr

### **Personne contact en charge du projet faisant l'objet d'une demande de soutien de la Fondation Macif**

*Ne pas remplir si identique au/à la dirigeant(e) :*

Prénom Nom : Gabriel de Monsabert

Fonction : Représentant de l'association

Téléphone : 0783273636.

Mail : gabriel.demonsabert@gmail.com

## INFORMATIONS SUR LA STRUCTURE

Nombre de salariés : 0

Nombre d'ETP : 0

Nombre de bénévoles : 4

Agréments éventuels : .....

Adhésion à un ou des réseau(x) : La "F.U.B". et "L'Heureux Cyclage"

# DEMANDE DE SOUTIEN

## PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

1. Déclaration au Journal Officiel (ou extrait du KBIS pour les sociétés)
2. Statuts et agrément(s) éventuels
3. Liste des membres du Conseil d'administration (avec leurs fonctions) et mode d'organisation de la gouvernance (projet associatif, charte, etc.)
4. Rapport d'activité de la dernière année OU procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
5. Comptes de résultat et bilan de l'année précédente (si existants)
6. Tout document détaillant l'activité de votre structure (plaquette de présentation notamment)
7. RIB
8. Logo
9. Organigramme de la structure (si existant)